

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date du Conseil Municipal

3 avril 2023

Date de convocation

28 mars 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

Présents : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, M. P. GOYAL, M. D. AMISSE, M. D. MOURGUES, Mme M.A. GUEDES, Mme G. KERLEAU, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, Mme A. DANET, M. G. DERVAL, M. T. CHEVALIER, M. B. GUEGAN, Mme A. DURAND, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, M. R. MORIN, M. M. BERASALUZE, Mme C. ODIAU-MATHIEU

Pouvoirs ont été donnés :

| | | |
|-------------------------|---|------------------------|
| M. D. NEUHAARD | à | M. G. DERVAL |
| Mme L. HEGWEIN | à | Mme L. DOMET-GRATTIERI |
| Mme F. PAYEN | à | M. D. AMISSE |
| Mme L. THILL | à | Mme M.A. GUEDES |
| Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF | à | M. R. MORIN |

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité.

Monsieur Hubert FAIVRE-PIERRET, Directeur Général des Services, a été nommé auxiliaire à ladite secrétaire pour cette séance.

43.04.2023

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, développement économique et marchés publics du 27 mars 2023 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 15 mars 2023 ;

Il vous est proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs communaux :

➤ **Création d'un poste de Gardien-Brigadier à temps complet**

L'agent actuellement ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) a été reçu au concours de Gardien-Brigadier.

Les compétences de police municipale nouvellement acquises s'inscrivent dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité de la Commune.

Pour information, le poste actuel d'adjoint technique à temps complet sera supprimé dès la titularisation de l'agent sur le poste créé ci-dessus.

➤ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

Il s'agit de pourvoir par anticipation au remplacement d'un agent du service Ressources Humaines qui part en retraite.

Pour information, le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet sera supprimé dès le départ à la retraite de l'agent.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- **D'approuver** les modifications ci-dessus au tableau des effectifs communaux.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Mathieu COËNT**



**La Secrétaire de Séance,
Laurence DOMET-GRATTIERI**

Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :

- La publication le : **07 AVR. 2023**
- La transmission en Sous-Préfecture le : **07 AVR. 2023**